

FEDERATION COLOMBOPHILE INTERNATIONALE (F.C.I.)
Présidence et Secrétariat
39, rue de Livourne – 1050 BRUXELLES

COMMISSION STANDARD 21.10.2008

Présents :

M.VISSER (Pays-Bas) – Président
MM.Théo BACKS (Allemagne), Karl RINDER (Autriche), Frans D'HOE (Belgique),
Istvan BARDOS (Hongrie), Claudio DEBERNARDI (Italie), Piet VAN GILS (Pays-Bas),
J.M. GONCALVES DOS SANTOS (Portugal), Mihajlo MACUS (Serbie), Vladimir SISKI
(Slovaquie), Daniel DESJARDINS (France), M. Ulrich FREI-ZULAUF (Suisse),
Brian TATTERSALL (Grande-Bretagne).

Secrétaire Administratif : M. Patrick MARSILLE (Belgique)

Excusé : M. Simon SCHENK (Suisse)

Absents : MM. Marcio MATTOS (Brésil), D. Augustin FERNANDEZ
VENTURA (Espagne)

Observateurs : MM. DE JONGH (Pays-Bas), JANSSEN, KRAJCIK (Slovaquie)

M.VISSER accueille les représentants de la Commission. Il acte le dépôt de documents provenant de l'Allemagne, des Pays de l'Est et de l'Italie.

Une partie des Juges ayant été annoncées en Allemagne et pas au siège de la F.C.I.

Appel des présences

Monsieur Desjardins ne figure pas sur la liste.

Celle-ci sera adaptée.

Aucune autre communication n'est ajoutée.

Approbation du Procès-verbal.

Pas de remarques.

Préparation Olympiade 2009 – DORTMUND/Allemagne

M.VISSER estime que, au départ, il est nécessaire de parler de l'importation des pigeons pour les Olympiades. En ce moment, la grippe aviaire ne sévit pas et ce fort heureusement.

M.VISSER donne la parole à M. FREI ZULAUF. Ce dernier rappelle la communication de la commission "sport" selon laquelle tous les pays hors Europe peuvent importer pour l'Olympiade des pigeons "de reproduction". Ils seront renvoyés à ce titre dans leurs pays d'origine. Il s'agit d'une position actuelle.

M.DESJARDINS signale que, au niveau des transports par avion, les formalités EU pour pigeons sont simplifiées. Hors de l'Europe, c'est autre chose.

Détermination des juges

A la lecture de la liste, 13 juges sont présentés par les fédérations. 10 effectifs et 3 réserves.

Normalement, 12 juges doivent être déterminés.

La décision est que les 13 juges restent sur la liste. Si l'un des juges ne peut se déplacer, il est nécessaire que sa fédération le signale dès que possible pour prendre les dispositions qui s'imposent.

M.DEBERNARDI demande si la distinction (effectif/réserve) peut être effectuée dès à présent.

Une commission restreinte décidera trois semaines avant l'Olympiade de la distinction entre effectif et suppléants.

M.FREI ZULAUF signale que cette commission sera composée de : MM. FREI ZULAUF, DOS SANTOS, SCHENK et BACKS.

La décision sera communiquée à l'organisateur.

M.DEBERNARDI se demande quels critères seront pris en considération par la commission restreinte.

M.FREI ZULAUF lui rétorque que la commission a une expérience de travail lui permettant d'établir ce choix.

M.VISSER rappelle que les curriculum vitae des juges sont également annexés à la demande des fédérations. L'expérience est également un facteur important.

M.FREI ZULAUF ajoute aussi que le pays du juge doit avoir envoyé des pigeons.

M.DOS SANTOS rappelle qu'il s'agit d'un travail de continuité, se basant sur une grande expérience acquise sur le terrain.

M.DEBERNARDI souhaiterait que la Commission Restreinte pense à introduire, dans les juges effectifs, un candidat ayant moins d'expérience mais qui, grâce à une participation active, en aura de plus en plus.

M.DEBERNARDI se demande si les juges ont un hôtel réservé ou s'ils doivent personnellement le réserver.

M.BACKS signale que l'Allemagne a réservé des chambres pour les juges et souhaiterait que tous les juges soient rassemblés dans le même hôtel.

Une communication des noms des juges est indispensable à la bonne organisation allemande. La liste des juges (avec adresse) sera annexée au présent procès-verbal.

M.FREI ZULAUF signale que les juges pourraient s'arranger avec leur fédération.

M.BACKS rappelle que les juges doivent être présents le mercredi à 20h00 pour la réunion préparatoire.

M.DESJARDINS attire l'attention sur le fait que les juges séjourneront 4 nuits et non deux.

d)Système de cotations.

Le système a été modifié voici quelques années. Le jugement en Allemagne sera identique à celui précédemment utilisé.

M.MARSILLE rappelle que le système mis au point nécessite un support informatique, du personnel, ...

M.BACKS souhaiterait savoir combien de juges seront présents à la cérémonie d'ouverture et pour le Gala.

M.DEBERNARDI signale que la liste définitive des juges apportera toutes les indications nécessaires. Les pays sont néanmoins invités à signaler la participation de leur juge aux dîners à l'organisateur.

4.-Divers

La proposition est d'établir une catégorie "standard" mâles/femelles (vieux/jeunes) (4 classes) pour des pigeons sans résultats. Il existe des pigeons mis à la reproduction sans résultat. Il existe également des amateurs ne participant pas au concours mais qui ont un attrait pour la colombophilie en général.

M.PRIMES prend la parole et a constaté que beaucoup de pays ont une catégorie "beauté".

En Grande-Bretagne, il existe des "Show pigeons".

M.BACKS signale que, en Allemagne, les pigeons de beauté sont toujours exposés mais dans une autre catégorie.

M.DESJARDINS résume qu'il s'agit de beauté. Il s'agit de spécialistes éliminant tout le monde de l'exposition uniquement par leur simple présence.

Pour répondre à Monsieur DESJARDINS, il s'agit d'une catégorie à part n'ayant aucune implication avec les autres. En Angleterre, les spécialistes de pigeons de beauté forment un groupe distinct également affilié à la Fédération.

M.VISSER signale que si la proposition est introduite et supportée par la Commission, il faut absolument que l'amateur participant soit affilié à sa Fédération nationale et que cette exposition soit séparée de l'autre exposition sport olympique.

En outre, les juges appliqueront la cotation olympique habituelle.

M.VISSER demande de donner un avis positif ou négatif. Il appartient au Congrès 2009 de décider.

L'assemblée donne un avis favorable.

M.DEBERNARDI remercie la commission ajoute que cela permettrait aussi aux juges de prendre de l'expérience.

Proposition : "Central European Racing Pigeon Fancier's Federation".

Le Congrès d'Europe central a demandé de réduire le kilométrage d'application au niveau du Standard.

Pour les mâles de 3.000 à 2.500 km	} en 2 ans.
Pour les femelles de 2.500 à 2.000 km	

La proposition est faite afin d'assurer un plus large accès à la participation aux olympiades.

M.DESJARDINS signale que 2.000 km pour une femelle semble très peu.

Il y a 20 ans, les pigeons olympiques étaient des pigeons de qualité et également de sport.

M.KRAJCIK rappelle qu'en catégorie A la distance est de 1.500 km et ils sont pourtant considérés comme de bons pigeons.

M.JANSSEN est d'avis que la proposition permet aux pays jouant la vitesse/ ½ fond et de se classer dans la catégorie standard.

Il serait, quant à lui, favorable à cette proposition.

M.FREI-ZULAUF signale que la catégorie sans performance a déjà été introduite par le passé.

La réduction des performances pour le "Standard" fait que l'on accepte le pigeon de toute venue.

Dans les années 80, des excès ont été enregistrés .

M.FREI-ZULAUF se demande s'il est nécessaire de diminuer les kilomètres. Il s'agit, selon lui, d'une façon détournée de permettre aux pigeons "non voyageurs" de participer à des concours "spéciaux" réservé à ce type de pigeons et d'obtenir des résultats non significatifs.

Il ne faut pas, selon lui, retourner dans de tels travers.

M.SISKA se demande quels pays peuvent se permettre d'organiser de tels concours. Il rappelle que la proposition est introduite par plusieurs fédérations ce qui lui confère une respectabilité.

M.VISSER estime que la proposition a le mérite d'exister et d'envisager une plus grande participation dans les pays dépositaires.

L'assemblée estime qu'il est difficile d'établir une limite classifiant le pigeon voyageur et le pigeon de beauté.

M.DE JONGE estime que le Comité du pays a l'obligation de faire les vérifications nécessaires et d'éviter les excès.

M.SISKA rappelle qu'il s'agit d'une proposition globale de plusieurs pays d'Europe centrale et souhaiterait que la proposition standard soit mis à l'ordre du jour du Congrès. Il rappelle que les propositions "sport" ont été envoyées, avec le support de la Commission, au Congrès.

M.DEBERNARDI attire l'attention sur le fait que tous les représentants sont réunis, aujourd'hui, dans l'intérêt du pigeon voyageur en général.

M.VISSER signale que la commission "Standard" n'émettra pas de décision au sujet de la proposition. Elle peut émettre un avis favorable ou défavorable.

Pour sa part, il apprécie que l'on ouvre le Standard à plus d'amateurs mais également que certains membres y apportent des réserves afin de conserver la "qualité" du pigeon olympique.

La proposition sera donc, sur cette base, soumise au Congrès.

M.SISKA demande le support de ses collègues car les aspirations de toutes les fédérations représentées sont favorables à l'évolution du "Standard".

Divers

M.FREI-ZULAUF signale que les commissions de contrôle sont déjà fixées et officieront en Allemagne.

Le Président souhaite une belle Olympiade à l'Allemagne et clôture ainsi la séance.

XXXI^e OLYMPIADE COLOMBOPHILE DORTMUND/ALLEMAGNE - 2009

CRITERES STANDARD

• **Cotations**

1. Impression générale tête, oeil, expression (condition)					8	8.25	8.50	8.75	9
2. Ossature générale bréchet, fourche					8	8.25	8.50	8.75	9
3. Forme et solidité du dos, croupion	17	17.25	17.50	17.75	18	18.25	18.50	18.75	19
4. Equilibre, harmonie de l'ensemble musculature	27	27.25	27.50	27.75	28	28.25	28.50	28.75	29
5. Ailes et queue qualité du plumage	27	27.25	27.50	27.75	28	28.25	28.50	28.75	29
					90				95

- Par pigeon (= position), la cotation la plus haute et la plus basse sont supprimées.
- Pays Champion Standard : la Fédération dont les 10 pigeons totalisent le plus grand nombre de points.

- **Opérations successives en cas d'ex-aequo :**

I. au classement INDIVIDUEL :

1. Les points 3, 4, 5 sont additionnés et le total le plus élevé désigne le 1er
2. Le pigeon avec le plus de points en position 5 est désigné 1er
3. Le pigeon avec le plus de points en position 4 est désigné 1er
4. Le pigeon avec le plus de points en position 3 est désigné 1er
5. Le juge décide selon son évaluation personnelle.

II. au classement FEDERATIONS :

La meilleure position des 3 premiers pigeons aux classements individuels MALES et FEMELLES désigne le 1er pays.

- **JUGEMENT :** 5 juges pour les MALES
5 juges pour les FEMELLES
Réunion d'information des JUGES, avant le jugement.

• **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Nombre minimum de pigeons	Nombre minimum de colombophiles participants	Distance min. par concours	Prix par concours	Total km / prix			
				MALES		FEMELLES	
				2005	2006	2005	2006
				> 30% *		> 30% *	
150	20	100 km	1/5	3 000 km		2 500 km	

* > 15 % pour les pays qui n'ont pu organiser que 50% des concours initialement prévus.

• **DISPOSITIONS GENERALES :**

- L'anonymat COMPLET des pigeons est assuré par la Fédération
- La vérification des résultats est effectuée par la Fédération organisatrice de l'Olympiade.

PROPOSITION DE MODIFICATIONS AUX CRITERES STANDARD introduite par la FEDERATION ITALIENNE

La proposition est d'établir une catégorie "standard" mâles/femelles (vieux/jeunes) (4 classes) pour des pigeons sans résultats. Il existe des pigeons mis à la reproduction sans résultat. Il existe également des amateurs ne participant pas au concours mais qui ont un attrait pour la colombophilie en général.

Beaucoup de pays ont une catégorie "beauté".

Il s'agit d'une catégorie à part n'ayant aucune implication avec les autres.

En Angleterre, les spécialistes de pigeons de beauté forment un groupe distinct également affilié à la Fédération.

Conditions :

- l'amateur participant doit être affilié à sa Fédération nationale
- l'exposition doit être séparée de l'autre exposition olympique
- les juges appliqueront la cotation olympique habituelle.

**PROPOSITION DE MODIFICATIONS AUX CRITERES STANDARD
introduite par la Fédération des Pigeons Voyageurs d'Europe Central**

Le Congrès d'Europe central a demandé de réduire le kilométrage d'application au niveau du Standard.

Pour les mâles de 3.000 à 2.500 km } en 2 ans.
Pour les femelles de 2.500 à 2.000 km }
